

2016-6261  
2017-05-26

**KNOCK DOWN DUST DEVIL  
POUDRE À TUER ET CONTRÔLE POUR INSECTES VOLANTS ET  
RAMPANTS**

Contenant de la Terre de Diatomées de Qualité Alimentaire

INSECTICIDE

POUR L'INTÉRIEUR ET L'EXTÉRIEUR

**KNOCK DOWN BUGS™**

Contrôler : Fourmis, blattes, certains scarabées, punaises de l'érable négondo, grillons, mouches, papillons nocturnes, moucheron, moustiques, lépismes argentés, guêpes, mille-pattes, perce-oreilles, millipèdes, puces et punaise des lits

CONTIENT 2 INSECTICIDES NON SYNTHÉTIQUES : PYRÉTHRINS DE LA  
FLEUR CHRYSANTHÈME PYRETHRUM ET TERRE DE DIATOMÉES

DOMESTIQUE

CONTENU NET : \_\_\_\_\_g

GARANTIE :

Dioxyde de silicium (présent sous forme  
de terre de diatomées).....74,0 %  
Pyréthrine .....0,2 %  
Butoxyde de pipéronyle .....1,0 %

NO. D'HOM. : 31143 LOI P.A.

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

KUUS INC. Les produits de famille avec valeur ajoutée™  
450 TAPSCOTT RD UNIT 5-6  
Toronto, ON M1B 1Y4  
1-800-267-0455

Fièremment Fabriqué au Canada  
[www.knockdownbugs.com](http://www.knockdownbugs.com), [www.mosquitoshield.com](http://www.mosquitoshield.com)  
Fabricants de Chasse Moustiques Mosquito Shield

## MODE D'EMPLOI :

Knock Down Dust Devil Poudre à tuer et contrôle pour insectes volants et rampants est formulé en utilisant l'eau douce de la terre à diatomées (TD) de qualité alimentaire et les pyréthrinés des fleurs de chrysanthème. La terre de diatomées est une forme de silice amorphe qui se compose de restes fossilisés de diatomées appartenant à un groupe important d'algues.

Comment ça fonctionne : Les insectes ont une mince couche de cire sur leur corps afin de prévenir la perte d'eau. Quand un insecte touche la terre de diatomées de Knock Down, la terre de diatomées endommage la cire de protection recouvrant l'insecte, entraînant une perte rapide de l'eau (déshydratation) et la mort éventuelle. Les pyréthrinés sont un ingrédient actif botanique qui a été combinés avec la terre de diatomées. Lorsqu'un insecte entre en contact avec la terre de diatomées recouverte de pyréthrine, la pyréthrine attaque le système nerveux de l'insecte pour le tuer rapidement.

<b>POUR CONTRÔLER :</b>	<b>MÉTHODE D'APPLICATION :</b>
<p><u>À L'INTÉRIEUR :</u> Fourmis, certains scarabées, punaises de l'érable négondo, blattes, grillons, mouches, papillons nocturnes, moucheron, moustiques, lépismes argentés, guêpes.</p> <p>Punaise des lits</p> <p>Puces</p>	<p>Secouer doucement ou presser le contenant pour saupoudrer légèrement les endroits où les insectes rampent et se cachent, tels que fentes et fissures, en particulier derrière le réfrigérateur et la cuisinière. La dose d'emploi est de 40 g aux 10 mètres carrés de surface. Si possible, saupoudrer directement sur les insectes.</p> <p>Démonter les lits et saupoudrer les cadres, joints, le matelas, les touffes et les piqûres, les plinthes et les lattes du plancher. Viser directement les insectes lorsque c'est possible. Répéter le traitement au besoin.</p> <p>Saupoudrer à fond les lieux où dorment les animaux domestiques, y compris les fissures, les fentes et les plinthes environnantes. Viser directement les insectes lorsque c'est possible. Répéter au besoin. Ne pas employer sur les animaux domestiques.</p>
<p><u>À L'EXTÉRIEUR :</u> Fourmis, mille-pattes, grillons, perce-oreilles, millipèdes.</p>	<p>Saupoudrer légèrement les endroits où les insectes rampent et se cachent incluant patios, fenêtres, cadres et seuils des portes donnant à l'extérieur, autour des fondations, le long des chemins des fourmis. Répéter le traitement, au besoin.</p>

### **PRÉCAUTIONS :**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Ne pas utiliser comme insecticide de fumigation. Éviter d'inhaler la poudre. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Bien se laver les mains après l'emploi. Ne pas contaminer la nourriture de consommation humaine ou animale, l'eau potable, les ustensiles et les aquariums. Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas contaminer les lacs, les rivières et les étangs. Ce produit n'est pas destiné à l'alimentation des humains ou des animaux. Ne pas consommer.

### **ÉLIMINATION DES DÉCHETS :**

Ne pas réutiliser le contenant vide. Envelopper et jeter le contenant vide avec les ordures ménagères.

### **PREMIERS SOINS :**

**En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion,** appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Administrer un traitement symptomatique.

### **AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.